

BRUNO LE MAIRE
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

ELISABETH BORNE
MINISTRE CHARGEE DU
TRANSPORT AUPRES DU MINISTRE
D'ETAT, MINISTRE DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE

AGNES PANNIER-RUNACHER
SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 14 février 2019 N°1035

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une mission sur la compétitivité de la chaîne logistique en France

L'amélioration de la compétitivité de la filière logistique est un enjeu majeur du développement de l'économie, de l'emploi et des territoires. Cette filière représente en France au total près de 10 % du PIB national et 1,8 millions d'emplois, répartis sur l'ensemble du territoire national. Malgré ses atouts, la France reste pourtant moins compétitive que ses principaux voisins européens en la matière et doit améliorer la performance de l'ensemble de la chaîne.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports auprès du ministre d'Etat, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont décidé de lancer une mission pour identifier les voies d'amélioration de la compétitivité de la chaîne logistique en France. L'objectif est de co-construire, entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics, une feuille de route des actions ou mesures à prendre à court ou moyen terme. L'ambition portée par cette feuille de route, au regard de l'importance de la logistique pour la compétitivité de notre économie, est de tirer parti de l'efficacité économique des échanges dans nos ports et aéroports et de renforcer la part de valeur créée ou captée sur les circuits des chaînes logistiques.

Dans cet objectif, les ministres ont confié cette mission à deux chefs d'entreprises du secteur :

- Patrick Daher, président du groupe Daher,
- Eric Hémar, président-directeur général d'ID Logistics.



Après avoir identifié les forces et faiblesses de la chaine logistique en France, ils devront proposer des mesures concrètes permettant :

- de renforcer la compétitivité de la chaine afin d'apporter aux filières françaises clientes (industrielle, distribution...) un avantage et des atouts dans leur propre environnement concurrentiel ;
- d'attirer, notamment par le biais de nos ports et aéroports à un plus haut degré sur le territoire français, les flux logistiques à destination de plusieurs pays européens ou vers l'exportation extra-européenne et de fixer, de façon pérenne, des emplois de transformation industrielle ou à valeur ajoutée.

La mission se concentrera particulièrement sur les flux logistiques en concurrence internationale et alimentera également la stratégie nationale portuaire, en cours d'élaboration.

La mission rendra un plan d'action concerté avec les différents acteurs publics ou privés du secteur avant fin mai 2019. L'inspection générale des finances et le conseil général de l'environnement et du développement durable apportent leur appui au bon déroulement du projet.

Contacts presse:

Cabinet de B. Le Maire: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'E. Borne: 01 40 81 77 57 - secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet d'A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr